

communiqué de presse

Le 9 mai 2016

LE SIAAP ET SUEZ PRESENTENT BIOGNVAL, UNE SOLUTION INEDITE POUR VALORISER LES EAUX USEES EN BIOCARBURANT LIQUIDE

Belaïde Bedreddine, Président du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) avec les administrateurs du SIAAP, et **Jean-Louis Chaussade**, Directeur Général de SUEZ, ont présenté aujourd'hui, sur l'usine de Valenton (Val-de-Marne), **l'innovation BioGNVAL**, qui permet de **transformer une partie des eaux usées d'Ile-de-France en biocarburant liquide**. Cette visite a eu lieu en présence de **Chantal Jouanno**, Vice-Présidente de la Région Ile-de-France, **Jean-Louis Missika**, Adjoint à la Maire de Paris, **Joëlle Colosio**, Directrice régionale Ile-de-France de l'ADEME, des élus du Val-de-Marne, et de l'ensemble des entreprises ayant participé au projet (ENGIE, IVECO, Cryo Pur, Thermoking).

L'usine de Valenton, pionnière en France

L'usine de Valenton est l'une des plus grandes d'Europe, traitant chaque jour les eaux usées produites par près de 9 millions de franciliens.

Le démonstrateur industriel BioGNVAL est le premier en France à **valoriser le biogaz issu du traitement des eaux usées en biocarburant liquide (BioGNL), une énergie renouvelable, facilement stockable et transportable**.

Cette innovation est rendue possible par le procédé de cryogénie développé par Cryo Pur qui permet d'épurer le biogaz en séparant ses composés - méthane et CO₂ - pour produire du biométhane, puis de le transformer en biocarburant liquide.

Une innovation francilienne à vocation internationale

Soutenu par le programme Investissements d'Avenir de l'ADEME, ce projet lancé en février 2013 par le SIAAP et SUEZ, exploitant de la station de Valenton (800 000 m³ d'eau/jour), visait à démontrer la **faisabilité technico-économique à grande échelle de la production de gaz méthane liquide à partir de biogaz**, afin de développer la filière au niveau mondial.

Le projet BioGNVAL, aujourd'hui finalisé, démontre que l'on peut produire grâce à nos eaux usées un **carburant propre qui n'émet pas de particules fines** et qui **réduit de 50% les émissions sonores** et de **90% les émissions de CO₂** par rapport à un moteur fonctionnant au diesel. Le démonstrateur industriel BioGNVAL permet de traiter près de 120 Nm³/h de biogaz, de produire 1 tonne/jour de BioGNL (2 pleins de poids lourd). Les tests effectués démontrent que les eaux usées de 100 000 habitants permettraient de produire suffisamment de BioGNL pour alimenter 20 Bus ou 20 Camions.

Facilement stockable et transportable, puisque la liquéfaction permet de réduire son volume par 600, le BioGNL offre de nombreux débouchés. Il peut être utilisé pour le **transport de personnes et marchandises longue distance** (poids lourds, camions et bus) ou être mis à la disposition de **stations-services ou d'industriels** qui peuvent l'utiliser en substitution de combustible fossile. Il constitue aussi une solution complémentaire pour valoriser le biogaz issu des stations d'épuration lorsque ce dernier ne peut être facilement injecté au réseau de distribution de gaz naturel¹, notamment pour des raisons de distance.

¹ La réglementation française autorise l'injection de biométhane issue des stations d'épuration dans le réseau de gaz naturel depuis juillet 2014.

Une innovation au cœur des enjeux des territoires et de la lutte pour le climat

La directive européenne 2009/28/CE a fixé un objectif d'incorporation de 10% d'énergies renouvelables dans le secteur des transports à l'horizon 2020. **La production et distribution de BioGNL en substitution de combustible fossile** s'inscrit donc dans la continuité d'une dynamique de développement des énergies renouvelables, encouragée par les autorités françaises, européennes et mondiales.

Le SIAAP encourage activement le développement de ce biocarburant. Il présente des atouts majeurs pour les territoires : c'est à la fois un **levier pour l'indépendance énergétique des territoires** et une **solution pour lutter contre le changement climatique**.

Belaïde Bedreddine, Président du SIAAP, a déclaré : « *Ce biogaz issu de nos stations d'épuration est pour moi la contribution concrète des territoires à l'effort commun de transition énergétique. Cette offre innovante s'inscrit en effet dans la logique de notre stratégie industrielle de moyen et long terme. Elle est une solution technologique susceptible d'être dupliquée avec les bénéfices pour l'environnement que représente un carburant économique, durable, facilement stockable et sans danger pour la santé publique* ».

Pour SUEZ, cette technologie d'avenir renforce son positionnement sur le marché du biogaz en France et à l'international en permettant de proposer une nouvelle forme d'énergie locale et renouvelable aux collectivités et aux industriels. Le Groupe est pionnier et leader de la production et de la valorisation de biométhane issu des eaux usées en France et dispose de nombreuses références avec près de 170 installations de méthanisation sur ses usines de traitement d'eau et de déchets dans le monde entier. Il ambitionne d'augmenter sa production de biogaz de 30 à 50% d'ici 5 ans.

Jean-Louis Chaussade, Directeur Général de SUEZ, a affirmé : « *Nous sommes fiers de cette innovation issue d'un travail collaboratif avec le SIAAP et nos partenaires, au service de l'attractivité d'un territoire et de la lutte contre le changement climatique. Cet exemple réussi d'économie circulaire et de boucle locale de valorisation ouvre de nouvelles perspectives, tant pour les collectivités que les industriels qui souhaitent s'engager pleinement dans la transition énergétique* ».

À propos du SIAAP

Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel. Le SIAAP, avec ses 1700 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration. Plus d'informations sur www.siaap.fr

A propos de SUEZ

Nous sommes à l'aube de la révolution de la ressource. Face à l'augmentation de la population mondiale, l'urbanisation croissante et la raréfaction des ressources naturelles, sécuriser, optimiser et valoriser les ressources est indispensable pour notre avenir. SUEZ (Paris : SEV, Bruxelles : SEVB) alimente 92 millions de personnes en eau potable, 65 millions en services d'assainissement, assure la collecte des déchets de près de 50 millions de personnes, valorise 14 millions de tonnes de déchets par an et produit 5 138 GWh d'énergie locale et renouvelable. Avec 80 990 collaborateurs, SUEZ, présent sur les cinq continents est un acteur clé de la gestion durable des ressources. En 2015, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 15,1 milliards d'euros.

Contacts presse :

SUEZ

Catherine des Arcis

+33 1 58 81 54 23

catherine.desarcis@suez.com

SIAAP

Charlotte Euzen

+33 1 44 14 99 99

c.euzen@tilder.com

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez-environnement.fr
SA au capital de 2 177 604 984 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570